

Le père transfiguré, *du père figurant au père configurant¹*

Pierre BOSCH Y PALMER

Pour imprégné qu'il soit d'un certain nombre de concepts issus de l'approche psychanalytique, l'article qui suit ne s'inscrit pas moins, de par son regard sur la paternité, dans une perspective sociologique, voire ethnologique.

1. **Quelques repères historiques**

Et l'homme créa la mère

Au commencement était la MERE, immense et redoutée, régnant sans concession sur l'espèce humaine qu'elle avait mise au monde.

On sait combien la figure archétypale de la mère semble inspirer, dans nombre de cultures, des représentations toujours ambivalentes faite autant de déférence que de terreur.

Les sociétés primitives matriarcales elles-mêmes accordaient à la mère, en sa qualité de garante de la survie de l'espèce, des pouvoirs immenses. Jusqu'au moment où s'est posée la question primordiale, celle-là même qui hante garçons et filles depuis toujours : comment viennent les bébés ?

L'existence d'une relation possible entre l'acte d'amour et la procréation fonde en effet le désir de savoir et, du même coup, l'importance biologique de la fonction paternelle.

Ainsi le père, comme réponse probable à l'origine des rondeurs de la future maman, prend place dans l'organisation sociale tribale en tant qu'élément actant du système de transmission générationnelle.

¹ Il faut entendre le père figurant comme celui qui occupe un rôle secondaire et le père configurant comme celui qui donne forme à quelque chose

Cette ascension sociale ne va cesser de s'affirmer au cours des siècles qui ont conduit l'humanité de la préhistoire au monde antique, où le « paterfamilias », chef de famille dans la cité romaine, exerce souverainement mais avec justice son pouvoir sur la famille.

L'arrivée du christianisme va renforcer à son tour la place d'autorité dévolue au père en l'inscrivant dans l'ordre d'une organisation décidée par Dieu lui-même.

Le Moyen Age attribue lui aussi au père un rôle déterminant au sein de la famille, même si une recherche récente² nous le présente comme bien proche des pères actuels : « *Des pères qui n'hésitent pas à langer leurs enfants ou à leur donner le bain, qui veillent sur eux lorsqu'ils sont malades* ». Cette image un peu surprenante du père médiéval, qui ne manquera pas de heurter les idées reçues de nos contemporains, ne retire rien à la toute-puissance sur la famille que le mariage lui confère. En effet, comme le souligne Danièle Dreux-Boucard : « *Le mariage est la clé de voûte de l'édifice social dont le père est le pilier central*³ ».

Pour aller plus loin encore, le Code Civil attribuera en 1804 la paternité de fait au mari, allant jusqu'à confondre les deux positions en stipulant que « *le père est celui que le mariage désigne comme tel* ».

L'avènement des nouveaux pères

La société occidentale du 20ème siècle reviendra néanmoins sur l'autorité paternelle absolue et le législateur commencera à limiter les droits du mari devenu père par l'abolition, en 1938, de la « puissance maritale ».

Sera ensuite instituée, en 1970, une « autorité parentale partagée » mettant un terme au dictat paternel qui se verra accompagnée, au niveau sociétal, de l'émergence des « nouveaux pères ».

Raillés dans leurs débuts par l'opinion publique, ces nouveaux pères font l'objet de tous les quolibets attribués à ces virilités déchues qui se compromettent, encombrés de landaus, dans les squares publics, sous le regard inquiet des grands-mères en mal de "pouponnades" et que ces individus poilus viendraient concurrencer dans leur fonction de substitut maternel.

² LETT D. (sept 2006), Les nouveaux pères du Moyen Age, Les collections de l'histoire n° 32.

³ DREUX-BOUCARD D. (mai 1998), L'histoire de la paternité, revue ADIRE n°14.

La fin du nom du père

C'est enfin l'entrée dans le troisième millénaire, et notamment la loi du 04-03-2003, qui vient marquer la fin du patronyme⁴, inaugurant ainsi l'agonie de la transmission du nom du père, qui n'est désormais plus prioritaire dans la passation du nom de famille.

Cette révolution culturelle met un terme à une tradition de plusieurs millénaires avec une discrétion déconcertante : la loi est votée par une assemblée nationale dont les trois quart des sièges sont vides et personne ne semble en effet, hormis une poignée de généalogistes en suractivité, s'émouvoir outre mesure d'un tel bouleversement dans la passation de l'identité familiale.

Et pourtant, désormais, non seulement les enfants pourront porter indifféremment le nom de leur père ou de leur mère, ou une combinaison des deux, mais encore, les frères et sœurs porteront obligatoirement le nom que les parents ont choisi pour l'aîné avec son consentement s'il est âgé de plus de treize ans. Il semble que sur ce point la loi se montre bien moins soucieuse d'offrir à chacun la liberté du choix, car si toutes les combinaisons sont possibles dans l'ordre de composition du nom des deux parents, aucun choix n'est donné à la fratrie alors que les parents et l'aîné auront conjointement décidés du nom que portera la famille.

Si cette mesure peut paraître nécessaire au maintien d'une certaine cohérence dans l'identité familiale – et tout particulièrement au sein des familles recomposées –, elle donne néanmoins un pouvoir majeur à l'aîné et l'on peut considérer qu'elle restitue une forme de "droit d'aînesse", qui porterait sur l'identité et non sur les biens.

Mais n'est-ce pas surtout la question de la transmission de l'identité qui est remise en cause quand la reconnaissance du lien horizontal, celui de la fratrie, prend le pas sur le principe même de filiation ?

Ne sommes-nous pas là face à une véritable mutation sociale lorsque la loi, qui sera appliquée à compter du premier janvier 2005, privilégie la notion d'appartenance à une fratrie plutôt que celle de la transmission paternelle ?

L'atteinte, pourtant d'une belle envergure, au statut de la fonction paternelle n'a fait l'objet d'aucun référendum d'initiative populaire ni d'aucun vrai débat public et ne semble avoir rencontré qu'un faible écho dans la presse.

(Le choix effectué par les parents pour l'aîné s'imposera à ses frères et sœurs (article 311-21 alinéa 2 du Code civil). Afin d'éviter le cumul de nom au fil des générations, chaque parent ne pourra transmettre qu'un seul nom. Ce choix sera irréversible.)

⁴ Etymologiquement : du grec père, et du grec, nom : « nom du père ».

2. Le devenir père

La naissance du père

La revue de l'évolution historique et écologique des représentations culturelles de la figure du père ne saurait nous dispenser d'interroger la dimension fantasmatique liée à « l'être père » en devenir.

En effet, comme le souligne Didier HOUZEL⁵ : « *L'accès à la paternité a la vertu particulière d'inscrire le sujet dans la succession des générations et de lui donner le pouvoir de transmettre la vie* ».

La paternité, entendue comme le processus par lequel on devient père, s'instaure pourtant bien avant la naissance du bébé, l'entrée en paternité précédant même souvent aujourd'hui la « conception de la conception »⁶. L'assistance médicale à la procréation a contribué à l'élaboration sociale d'une nouvelle représentation de la paternité accompagnée d'une redistribution des places et des fonctions.

Car enfin, de qui parlons nous quand on utilise aujourd'hui le vocable « père », s'agit-il de l'homme qui a donné son sperme à la banque, du médecin qui a inséminé la femme qui deviendra mère, du chef de famille qui nourrira et prendra soin de l'enfant, le père putatif, ou pourquoi pas de l'homme qui attend un bébé et pour lequel, la langue française ne possède jusqu'ici aucune désignation spécifique ?

Lorsqu'il est question du compagnon de la mère, la relation père/enfant s'installe en effet dès le jour de l'annonce de la grossesse et, dans tous les cas d'assistance médicale, avant même la conception. Cette relation s'établit à l'origine dans un monologue paternel autour de l'enfant virtuel, l'enfant imaginaire ; monologue qui pourra devenir dialogue quand le fœtus se sera suffisamment développé pour répondre au contact de la main posée sur le ventre de la mère.

S'engage alors ce que Jean Le Camus⁷ nomme « le dialogue proto-phasique » qui désigne, dans la période anténatale, le toucher du ventre, les paroles adressées au bébé, la participation aux échographies et la préparation à l'accouchement.

Mais examinons pour le moment cet étrange sentiment d'être un futur "primipère", psychiquement enceint, engagé dans le continuum historique des générations de pères qui l'ont précédé, véritable mise

⁵ HOUZEL D. (1997), Les dimensions de la parentalité, Journal de l'enfant, Bayard, 21.

⁶ Paul BOYESEN

⁷ LE CAMUS J. (1995), *Pères et bébés*, L'Harmattan.

en acte d'un projet consenti depuis l'enfance, largement induit par l'éducation. Ce sont en effet en tout premier lieu les jeux - comme celui du « papa et de la maman » - qui, outre la découverte de la différence des sexes, permettent au jeune garçon de se projeter dans son « être père », bien avant d'avoir atteint l'âge de pouvoir procréer : « *le mandat préexiste au sujet qui est le porteur et qui le gère*⁸ ». Ainsi, le sujet porteur - avant même sa propre naissance - du mandat transgénérationnel devra attendre l'annonce de la grossesse pour incarner le statut de « devenant père » et vivre une révolution intrapsychique comparable à celle de la mère à travers la réactivation des fantasmes originaires et du conflit oedipien.

Si la plupart des futurs pères sont déconcertés en apprenant LA nouvelle et ce, même s'ils ont décidé de faire un enfant, c'est sans doute parce qu'il y a un abîme entre la représentation de la paternité qu'ils se sont forgée depuis l'enfance et l'effraction psychique que représente l'arrivée d'un autre soi.

Un autre soi porté, comme ses organes génitaux, à l'extérieur du corps de l'homme, et confié le temps de la gestation au corps de la mère en sa qualité de matrice. Que la naissance de l'enfant soit désirée ou redoutée, l'homme doit accomplir un travail psychique considérable à l'origine de nombreux troubles psychopathologiques. Ce passage de l'état d'homme à l'état de père constitue, comme à l'adolescence, une crise identitaire majeure souvent accompagnée du retour d'éléments inconscients refoulés jusqu'alors. Vécu comme une menace d'effraction intrapsychique, le passage à la paternité exhume de vieux démons tels que le doute du fameux *pater semper incertitus*⁹, le doute qui dans sa fulgurance submerge le moi de questions dans la banalité du quotidien, par exemple en passant commande d'un bâtard à la boulangerie du coin, ou la jalousie parfois, en contemplant sa compagne, tellement épanouie dans sa libido gestative qu'on se demande bien ce qu'il reste à faire, si ce n'est de céder la place, ou encore l'angoisse liée au portage du bébé, si fragile dans les bras trop puissants de ce père qui a peur de le « casser ». Apparaissent aussi fréquemment dans la clinique de la paternité¹⁰ des fantasmes liés à l'image idéalisée du père infailible : « Je ne serai jamais aussi bien que papa ». Car c'est aussi toute la fantasmagorie liée à la mort ou à la dette de vie dont le devenant-père se sent redevable qui va l'assigner à considérer sa destinée mortelle.

⁸ LEOVICI S. LAMOUR M. et DAVIDSON C. (2000), Le père dans la triade père, mère, bébé, in *Alliances autour du bébé*.

⁹ *pater semper incertitus : le père est toujours incertain* position des scolastiques

¹⁰ Agnès Moreau :

C'est aussi, pour certains auteurs comme Bidlowsky¹¹ le retour du refoulé de la part féminine de l'homme qui est mobilisé durant la grossesse.

La rivalité, qui peut s'établir entre la mère et le père, induit souvent chez se dernier un sentiment d'envie que Groddeck (1973) avoue dans le livre du ça : « Peut-être est-ce la jalousie qui me pousse à me moquer des mères, la jalousie de n'être pas moi-même une femme, de ne pouvoir devenir mère.

La couvade

La "couvade" est un terme qui appartient au vocabulaire psychiatrique et désigne les nombreuses manifestations pathologiques présentées par les hommes qui attendent un enfant.

Le terme de couvade est aussi utilisé en ethnologie et s'applique aux rituels de passage de l'état viril à l'état paternel. Nombreuses sont les sociétés, notamment dans le bassin méditerranéen, où le père, après la naissance du bébé, s'alite pour recevoir les félicitations de ses proches. Certaines ethnies pratiquent quant à elles une sorte de bizutage sur le nouveau père, une purification sacrificielle comportant des sévices corporels où toutes sortes de mauvais traitements lui son infligés, comme si les fantasmes que lui inspire sa situation l'obligeaient à payer un tribut à la société.

Mais de quels fantasmes s'agit-il ? L'arrivée de ce nouveau venu est-elle vécue tellement dangereuse pour sa propre vie qu'il serait enclin à fantasmer, à l'instar de Cronos dévorant ses enfants, la mort de sa progéniture et à se protéger ainsi des voeux meurtriers de cette dernière? Ou s'agit-il plutôt d'endiguer de potentiels désirs incestueux ? Quoi qu'il en soit et de toute évidence, le groupe condamne par avance ce père pour les intentions interdites qu'on lui prête, par une sorte de purification visant à le libérer de ses mauvaises pensées, en vue d'assainir l'espace des identifications à venir ; identifications envisagées d'ailleurs de façon réciproque par les Amérindiens, de l'enfant vers son père comme du père vers l'enfant.

En effet, comme le souligne Didier Dumas (1999), « Les indiens d'Amérique et autres populations pratiquant la couvade ont ainsi compris bien avant nous que l'identification de l'enfant à son père est le premier garant de sa santé mentale, mais que cela ne peut bien sûr se faire qu'à condition que cette identification soit réciproque, que le père puisse aussi s'identifier à son bébé ».

¹¹ Bidlowsky :

Si la couvade fait un peu sourire dans notre Occident contemporain¹² qui ne l'envisage pas dans sa dimension rituelle mais plutôt comme une forme d'inversion des places entre le père et la mère, accompagné d'une féminisation du père, c'est au mépris et peut-être dans le déni des fantasmes liés à la paternité.

Il était pourtant d'usage dans nos campagnes il n'y a pas si longtemps, que le père enveloppe le nouveau-né dans sa propre chemise de travail, pour lui communiquer sa chaleur, son odeur et manifester ainsi sa présence rassurante, comme un placenta masculin destiné à protéger l'enfant d'un monde hostile une fois sorti du ventre de sa mère.

Outre le charme empreint de poésie de cette coutume il est dommage et dommageable, à mon sens, d'en négliger la dimension structurante, tant pour l'identité du père que pour celle de l'enfant.

Le contrat transgénérationnel

Comme les autres grands passages de la vie, la paternité s'inscrit à la « croix de l'incarnation »¹³.

C'est en effet à la rencontre de l'axe vertical (diachronique) et de l'axe horizontal (synchronique) que s'initie le conflit entre un « je » désirant et un « moi » défensif ; défensif au regard des contrats familiaux qui lui imposent une mission de transmission chargée de toutes les enclaves psychiques de l'arbre.

Ce sera une mission qu'il ne saurait assurer de plein gré qu'au prix d'un renoncement à son propre désir d'affirmation de soi, au profit de valeurs familiales qui l'interrogent autant qu'il les interroge ; qu'il interroge sans les reconnaître tout à fait, trop chargées qu'elles sont de zones d'ombre : cryptes, impensés, fantômes et autres maltraitances

¹² Ne lui dites rien si vous le rencontrez, car l'homme peut se montrer susceptible et n'apprécierait guère que l'on révèle ici une part d'histoire qui n'appartient qu'à la famille.

J'évoque là mon beau-père, qui a vu son ventre s'arrondir et sa courbe de poids suivre celle de sa femme lorsqu'ils attendaient celle qui deviendra mon épouse, n'ayant pas hésité il est vrai à l'accompagner dans ses envies nocturnes ; et ma belle-mère d'ajouter malicieusement « la seule différence, c'est que lui n'a pas perdu les kilos superflus après l'accouchement... ».

¹³ Concept de l'EFAPO manuel d'enseignement n° 2 p 72, Jacqueline Besson Yves Brault : Faits de langue 1996

générationnelles ; mais aussi qui l'interrogent parce qu'il en est constitué et ne peut leur échapper qu'au prix de la trahison d'un amour qui tient lieu de monnaie d'échange. Cet amour parental, mais plus spécifiquement maternel, est souvent rétrocédé en contrepartie du renoncement à son désir d'affirmation de soi. Il peut venir en récompense, ou compenser tout court, l'effort pour demeurer conforme à l'enfant idéal, comme prolongement du parent. Dans cette transaction paradoxale, l'amour maternel soutient l'affirmation de l'identité de l'enfant tout en lui imposant un paradigme, un modèle identificatoire, qui servira de référentiel au sujet : « Sois toi-même, conforme à ce que j'aime en toi qui est bon pour moi, c'est ce que j'attends de toi. »

Ce discours, qui pourrait être tenu aussi bien par le père que par la mère, a toutefois une « qualité d'impression », moindre chez le père qui vient secondairement dans l'histoire de l'enfant qu'il a à rencontrer, contrairement à la mère qui est *de fait* et n'a pas à être reconnue par l'enfant. En s'opposant aux valeurs familiales, l'enfant aura parfois, pour s'affirmer en tant qu'individu, à s'affranchir du lien d'amour maternel en tout premier lieu.

La part destructrice du lien d'amour dans ce marché de dupe n'échappe pas à Aldo Naouri quand il nous livre avec un humour aigre doux ce commentaire : « Jusqu'au moment où un enfant, même conçu pour n'être qu'un banal colifichet, se met en tête, par la grâce qui est toujours la sienne, de l'interroger, espérant sans doute et en toute innocence et au nom des protestations d'amour dont on le saoule, pouvoir échapper à son pouvoir destructeur. »¹⁴

¹⁴ Aldo Naouri (),

3. La triade père / mère / enfant

De la dyade à la triade

La fonction paternelle était envisagée par les psychanalystes freudiens dans une dimension séparatrice de la dyade *mère/enfant*, jusqu'à l'arrivée du concept de triade *père/mère/enfant* qui semble bien s'imposer aujourd'hui.

En effet, les interactions précoces et l'investissement des pères contemporains, généralement conséquent – le père assiste de plus en plus souvent, et ce dans tous les pays occidentaux, aux échographies et à l'accouchement – nous invitent à penser les choses en terme de configuration triadique. Le législateur accorde lui aussi, dès le moment de la grossesse, une autre place au père, tandis que le milieu bio-médical ouvre de nouvelles perspectives aux supputations des psys...

Le processus de « paternification psychique » ne va pas de soi.

Même s'il est le lieu, dans la plupart des cas, d'une grande joie, il s'accompagne d'une révolution psychique où les rôles de chacun sont redistribués, d'un « remaillage identitaire.»¹⁵

Lorsque l'enfant paraît, en particulier s'il s'agit du premier de sa génération, toute la hiérarchie de l'arbre s'en trouve bouleversée et chacun monte d'un cran dans l'ordre générationnel. Ainsi, la mère de la fille devient grand-mère et la grand-mère arrière grand-mère ; forte de ce phallus nouveau, celle qui n'était que la fille affirme sa place et la mission qui lui incombe.

De la même manière, du côté paternel, les choses en vont ainsi à cette différence que le pouvoir nouvellement acquis face à son propre père se décline avec les caractéristiques du masculin plutôt sur le mode de l'affrontement, c'est du moins de cette façon que Agnès Moreau présente les faits lorsqu'elle affirme :

« La paternité permet à l'homme d'affronter son propre père et de s'acquitter de la dette de vie dont il est redevable à son égard » Agnès Moreau (2001).

Mais est-il forcément besoin d'affrontement ? La place que donne l'enfant au père me semble de nature à équilibrer la relation

¹⁵ CUPA (1994).

hiérarchique entre les générations masculines de la famille et surtout autorise cette rencontre si nécessaire entre le père et le fils.

La rencontre du père

L'arrivée du père dans l'environnement affectivo-relationnel reconnu par l'enfant n'intervient qu'en second lieu et sa capacité à l'appréhender est largement dépendante du discours de la mère à son endroit. Cette rencontre avec un autre différent de l'entité mère/enfant, ce « hors-moi », cet « Autre sans sein », comme l'appelle Piera Aulagnier, le père, intervient en même temps que d'autres figures (grands-parents, oncles et tantes, voisins, etc) dans l'environnement de l'enfant. A ce stade de développement, il est en mesure pour la première fois de distinguer ce qui est propre à son être et, de fait, à son désir. L'arrivée d'un autre, en capacité de satisfaire lui aussi ses attentes, va favoriser la différenciation entre moi et non-moi, par le simple fait qu'il constitue une alternative à l'adresse de sa demande.

Des travaux de Spitz, nous avons tendance à retenir plus particulièrement l'hospitalisme ; pourtant cet auteur a su mettre en lumière trois temps fondamentaux du développement psychique de l'enfant¹⁶, qu'il nomme des « organisateurs ».

Le premier organisateur correspond au moment où l'enfant exprime une satisfaction intérieure quand se présente à lui un visage humain, qu'il s'agisse de celui de sa mère, de son père ou de tout autre visage, même du dessin grossier d'un visage représenté sur un morceau de carton.

Le second organisateur, celui du huitième mois, nous intéresse ici tout particulièrement puisqu'il s'exprime par l'angoisse à l'approche d'un autre visage que celui de sa mère et révèle ainsi une reconnaissance différentielle des individus de l'entourage de l'enfant. C'est aussi à cet âge que l'enfant fait le geste de donner.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que l'enfant peut rencontrer le père, s'il est présent naturellement.

Le troisième organisateur apparaît vers le quinzième mois quand l'enfant manifeste son opposition par un « non » systématique à toutes les propositions qui lui sont faites. Il est à noter que Spitz origine cette opposition verbale dans l'identification à l'agresseur.

¹⁶ A partir des observations sur la genèse du sourire et ses déclencheurs, de nombreux chercheurs comme Wolf (1963), Bower (1978), Spitz (1946), pour n'en citer que quelques uns, proposent l'âge de cinq, six mois pour situer le moment où le sourire sera véritablement adressé à des personnes familières. Jean Pierre Dufoyer

Parmi ses proches, l'enfant commence à considérer son père dans une place particulière et comme un potentiel objet d'attachement à partir du moment où il est en capacité de le reconnaître.

D'autre part, mère et père auront une représentation différente de l'enfant, lui offrant ainsi un double support identificatoire pour appréhender l'image de son propre corps et plus, de sa personnalité en devenir. Si l'enfant utilise le regard de sa mère comme un miroir, pourquoi ne trouverait-il pas dans celui de son père, aujourd'hui si proche de lui, un autre reflet de sa personne, une autre manière d'appréhender son être enfant ?

Les passages de la vie

Le dilemme du choix entre une identité pour soi et une identité pour autrui, pour reprendre l'expression de Claude DUBAR¹⁷, sera réactivé « à tous les passages de la vie ». Constance de Champris, l'envisage à tous les moments de structuration identitaire que sont les passages d'un état à un autre, comme celui d'enfant à celui d'adolescent, ou celui d'adulte à celui de parent.

Ces moments décisifs dans la structuration psychique de l'individu se caractérisent par une activité intense de désorganisation et de réorganisation de l'économie psychique toute entière.

Il est à noter que dans ce processus de passage, le statut antérieur ne se perd pas en accédant au statut suivant : le parent ne perd pas son statut d'adulte en devenant parent, de même que l'enfant vit toujours dans le vieillard. Naturellement certains passages comptent plus que d'autres, en particulier chaque fois que l'individu aura à quitter son groupe d'origine pour intégrer un nouveau groupe d'appartenance.

C'est ce que souligne René Kaës dans « L'appareil psychique groupal »¹⁸ : « La notion de sujet du groupe est au coeur de cette problématique, à l'articulation des deux nécessités: celle pour chacun d'être à soi-même sa propre fin, et celle d'être l'héritier, le serviteur et le maillon d'un ensemble intersubjectif. »

Les travaux de Didier Anzieu ou de René Kaës autour de la dynamique des groupes restreints n'ignorent donc pas le nécessaire renoncement à une part de soi pour se conformer à la norme groupale.

Mais dans la question qui nous occupe, le processus de « paternification », il convient de se demander qui intègre le système : est-ce l'enfant en arrivant dans le couple, ou est-ce le père dans la

¹⁷L'identité pour autrui est pour cet auteur celle que son environnement social, professionnel ou familial prête à l'individu. L'identité pour soi représente quant à elle la conception qu'une personne a d'elle-même.

¹⁸ René Kaës ()

dyade mère/enfant ? En effet, si d'un point de vue chronologique, l'apparition de l'enfant intervient secondairement à la constitution du couple, comment ignorer que, du point de vue de l'enfant, le vécu s'inscrit avant tout dans une relation fusionnelle à la mère dont le père était, jusqu'à nos jours, si souvent exclu.

« Qui en effet console qui ? Qui arme qui ? Qui porte qui ? Qui est au pouvoir de qui ? L'enfant est-il au pouvoir de sa mère ? Incontestablement et pour longtemps. La mère est-elle au pouvoir de son enfant ? Incontestablement et pour plus longtemps encore ». Aldo Naouri 1998 plante le décor de cette relation si particulière de la mère et de l'enfant où la dépendance crée le pouvoir.

Pouvons nous ignorer la première empreinte, si ce n'est la matrice elle-même, que constitue la fantasmatique maternelle ?

Les fantasmes conscients et inconscients de la mère impriment le psychisme de l'enfant, en définissent les contours, dès les premiers moments de la gestation. Ainsi, le faisceau des représentations du masculin en général et de la fonction paternelle en particulier va « déteindre » du psychisme de la mère sur ce qui deviendra le moi de l'enfant.

Didier Dumas évoque ce phénomène de déplacement psychique à propos la transmission de la langue maternelle qui ne passe pas par l'apprentissage mais par ce qu'il nomme une « duplication ».

Dans cette perspective, le concept de père pré-existe à la rencontre avec le compagnon de la mère qu'il soit ou non le père biologique de l'enfant. Tous les aspects du signifiant « père » sont potentiellement actualisés dans cette présentation faite à l'enfant par l'entremise de la re-présentation maternelle. C'est dire que toutes les motions, les impulsions affairant au masculin, indistinctement héritées ou acquises de l'expérience de la mère, auront droit de cité dans le psychisme en voie d'élaboration du nourrisson.

L'amant de la mère, son propre père, le prince crapaud des contes de fées, guerrier effrayant ou désiré, poète, ogre, violeur impénitent ou tendrement câlin, toutes les figures de père cohabitent dans une constellation où le père s'inscrira, dans sa réalité physique.

Comme la graine contenant potentiellement toutes les formes de l'arbre, « tous les possibles »¹⁹, c'est à partir de la grille de lecture que lui a transmis sa mère que l'enfant va reconnaître le père.

Si quelques féministes prétendent encore que c'est le premier chèque de pension alimentaire qui définit la fonction paternelle, la tendance est tout de même plutôt à l'intégration. Les mères contemporaines ont en effet le souci de réserver au père une place auprès de l'enfant

¹⁹ Concept de Paul BOYESEN développé dans le champ de la psychogénéalogie par Constance de Champris

comme un espace volontairement laissé vacant, propice aux processus d'indentification.

Ce qui ne va d'ailleurs pas sans poser quelques difficultés, tant il est peu aisé de s'identifier à une place vide...

4.

Images de pères superposées

Vignette clinique : Judith ou quand la mère crée le père

Judith est bouleversée par la disparition d'un père, c'est pourquoi elle m'a sollicité pour une nouvelle tranche de thérapie. Ce père à la particularité d'être le sien.

Cela peut paraître un vain mot : « un père » précédé d'un article indéfini. Pourtant, si j'accueille sa souffrance dans cette première séance, ce n'est pas d'un être cher dont il est question, mais plutôt de la rupture d'une alliance inconsciente avec la fonction paternelle.

Son père, elle ne l'a rencontré qu'une seule fois depuis quatre ans ; et encore, si elle a provoqué cette rencontre, c'est à la demande insistante de son amie.

Judith est homosexuelle, chef d'entreprise et très avancée dans son processus. Elle a commencé sa thérapie à l'âge de six ans et a travaillé avec plusieurs têtes d'affiche de la psychanalyse et de la psychothérapie française.

Sa façon d'associer à chacune de mes questions me donne un peu l'impression de piloter une voiture de course, avec le frémissement des accélérations qui vous collent au siège. Si elle ne pouvait plus voir son père, c'est que chacune de ses visites étaient suivie d'une période de « déprime », me dit-elle. La pitié qu'elle éprouvait en constatant la déchéance d'un homme qu'elle avait admiré lui était devenue intolérable. Ce brillant médecin, issu d'une famille pauvre, avait dû se hisser au rang social qu'il occupait avec un acharnement peu courant.

Lui qui vivait dans le luxe des beaux quartiers de Paris et dans tous les palaces de la planète, allait finir sa courte vie dans la misère. Son appétit de la vie, l'excès de drogues et d'alcool l'avait conduit à abandonner la carrière médicale et à descendre les échelons qu'il avait eu tant de mal à gravir.

La haine, que Judith dissimulait sous la pitié, semblait être très ancienne : ce père qui la couvrait de somptueux cadeaux n'avait pas les moyens de lui offrir l'amour dont la petite fille avait besoin.

« Je ne pourrai pas lui pardonner quoiqu'il fasse... Mon père est parti en août 82 ». Judith avait alors un peu moins de six ans.

Six ans, c'est l'âge où sa mère est retournée vivre chez sa grand-mère en France. Jusque-là, elle vivait en Amérique du sud, et ce déracinement avait été pour elle un bouleversement majeur dans sa vie de petite fille. Elle avait dû partir, abandonner ses habitudes pour s'adapter à une autre culture.

Il semblait y avoir là une forme de répétition transgénérationnelle d'un clivage de "l'objet père". Il est vrai que ce type de phénomène se rencontre fréquemment dans la clinique transgénérationnelle. Mais plus que la question du « syndrome d'anniversaire » établi par Anne Ancelin Shützenberger, et n'ayant pas précisément connaissance de la date du départ de la mère de ma patiente pour la France, c'est celle de la dichotomie entre la représentation d'un père idéal et celle du père réel que j'aimerais évoquer ici.

En effet, la formulation qu'elle utilisa lors de la troisième séance, « abandonnée à six ans », m'a conduit à interroger l'influence exercée par sa mère sur sa représentation du père et de sa fonction.

« Abandonnée à six ans ». A l'entendre, on aurait pu croire que sa mère parlait par sa bouche pour préciser qu'elle avait elle-même six ans quand sa mère a été abandonnée par son mari. L'une et l'autre auraient en effet pu indifféremment prononcer ces mots pour leur propre compte. Seules leurs places réciproques de fille et d'épouse marquaient la différence. Judith évoquait la séparation du couple en reprenant l'éprouvé de sa mère à son compte. C'est elle que cet homme/père/mari avait quittée, provoquant du même coup une fusion mère/fille autour de la perte commune de l'Homme.

Judith semblait partiellement habitée par sa mère, elles étaient en contact avec un espace confondu d'identité partagée, cet espace apparaissant comme une part du moi annexé par celui de la mère et ses fantasmes, confondu ou superposé dans un intervalle moïque aggloméré par la perte d'objet.

Fusionnant les représentations d'un même homme – celles d'une enfant pour son père et celles d'une femme pour son époux – le sentiment d'abandon, vécu conjointement par Judith et sa mère, semble avoir généré la confusion des places, celle d'une femme désirante pour son mari avec celle d'une fillette admirative de son papa.

Quelque mois plus tard les premiers symptômes d'une énurésie nocturne apparurent. Judith recommençait à mouiller son lit à six ans, dans un mouvement de régression au stade foetal où l'on urine dans le ventre de sa mère. A six ans, elle n'avait, semble-il pas encore réalisée

que son corps n'était pas la propriété de sa mère²⁰. Elle avait vécu le départ de son père comme un abandon et, tout naturellement, comme amputée d'une part d'elle-même, elle allait trouver refuge dans le seul espace où elle pouvait se sentir entièrement contenue, l'utérus maternel. Son symptôme ne disparut vraiment que vers l'âge de neuf ans, après sa première tranche de thérapie.

La période de latence passée, Judith entra dans l'adolescence. Elle appréciait, comme la plupart des jeunes filles, la compagnie des garçons qui lui faisaient la cour, jusqu'à ce qu'elle rencontre son prince charmant. L'élus de son cœur était un jeune homme séduisant, de bonne famille, probablement très amoureux d'elle. Mais Judith ne pouvait reconnaître toutes ses attentions ; en réalité, elle ne pouvait s'empêcher d'être odieuse avec lui, alors qu'il semblait posséder à peu près toutes les qualités qu'une femme peut attendre d'un homme. Judith avait accepté de vivre avec lui, dans un appartement confortable. Cette relation dura deux années. Son compagnon acceptait son insatisfaction permanente, comme le prix à payer d'une dette qu'il semblait avoir à rembourser pour un forfait dont il n'avait probablement aucunement conscience. Le jeune fiancé avait cependant pour Judith un défaut majeur, une tare incommensurable sur laquelle à l'évidence reposait leur union, un défaut qui tenait lieu de carburant à leur relation, comme si elle l'avait choisi expressément pour écarter une part d'elle-même qu'elle récusait ; quelque chose qu'elle détestait en elle, et qu'elle rencontrait, qu'elle pouvait affronter avec sa mauvaise humeur, son insatiable mécontentement.

Je ne m'autoriserai pas la moindre hypothèse concernant les névroses de ce garçon, que je ne connais qu'à travers le discours de ma cliente, mais pour elle, quelque chose d'un pacte dénégatif²¹ s'était mis en place dans cette relation, autour du fantasme maternel.

Le jeune homme savait quant à lui mieux que personne satisfaire la compulsion à être désagréable de ma cliente et acceptait ses remontrances les plus injustifiées, ses sautes d'humeur, ses invectives devant les amis. Jusqu'au jour où, à l'inverse des contes de fées, le prince charmant se révéla, un soir, sous les traits du vilain crapaud et où Judith le reconnut : il était là, sans alibi, sans la moindre excuse, sans les rides du front qui auraient pu laisser s'insinuer le doute sur la différence d'âge, sans les trente ans qui séparaient les deux hommes, sans ce regard brouillé que l'alcool met entre les gens. Mais c'était

²⁰ Didier DUMAS (1999) présente l'énurésie comme un des symptômes possibles de l'incapacité à franchir « la porte de l'Oedipe » pour les enfants qui vivent leur corps comme la propriété de ceux qui s'occupent d'eux. (le plus souvent la mère).

²¹ Parmi plusieurs définitions du pacte dénégatif, j'ai choisi celle de Anne-Marie Nicolo : « une sorte de connivence inconsciente, un accord réciproque dans lequel chacun accepte de ne développer que des parties de lui-même conformes à des besoins de l'autre, renonçant à en développer d'autres qu'il projette dans son conjoint »

bien lui, son père, qu'elle voyait ce soir là devant elle. C'était lui, auprès de qui elle dormait toutes les nuits, lui à qui elle se refusait souvent, mais qu'elle reconnaissait comme son homme. C'était bien le même qu'elle voyait, qu'elle connaissait sans vrai plaisir. C'était lui, la ressemblance éclatait comme vérité ou pire, comme vraisemblance, un vrai semblable !²²

L'image confondue du jeune homme et de celle de son propre père, lui était soudainement devenue intolérable. Elle le quitta sur le champ et n'eut plus jamais d'autres rapports avec des hommes.

Mais Judith a beau chercher dans ses souvenirs les plus lointains quelques geste ambigu, quelque attitude équivoque : rien. Rien qui lui permette de voir en son père un abuseur, rien qui puisse laisser entrevoir une quelconque confusion des langues²³, rien qui pût évoquer l'inceste.

Elle apportera pourtant quelques séances plus tard ce rêve récurrent : « Mon père est allongé, il m'appelle et je vole vers lui parmi les excréments ». Elle se montrera bouleversée à l'issue d'une régression/progression linéaire²⁴ où elle se frottait sur les genoux de son père, déconcertée de reconnaître que c'était *elle* qui cherchait à se donner du plaisir et non son père, au demeurant plutôt mal à l'aise.

L'imaginaire paternelle, sans rapport avec la personnalité de son père réel, comme un personnage intérieur fabriqué, prototype du mauvais père, violent ou abuseur semble bien pour Judith être directement issue de la psyché de sa mère. Cette lecture de la situation pourrait se trouver aisément validée si sa mère avait été effectivement victime de son propre père, ce qui ne semble pas être le cas pour elle qui ne l'a pas connu ou si peu.

Il nous faudra en fait remonter à la génération de sa grand-mère pour valider mon hypothèse : il semble bien en effet que ce soit le parcours de cette grand-mère qui origine la répulsion de Judith pour les hommes ; car si sa grand-mère a dû quitter avec sa fille son pays natal, le Pérou, c'est pour fuir la violence d'un mari brutal qui la maltraitait. Ayant trouvé refuge dans les bras de son meilleur ami, elle avait dû faire face, lors de la révélation de son adultère au déchaînement de fureur de son époux, tel qu'elle avait craint pour sa vie et celle de sa fille.

²² « Invraisemblable ou un vrai semblable » : fantaisie phonologique empruntée à Maureen BOIGEN, Analyste Psycho-Organique et co-fondatrice de l'école Généapsy.

²³ Voir le grand livre qu'est ce si petit ouvrage de Sandor FERENCZI, *La confusion des langues entre les adultes et l'enfant*, 1932, Psychanalyse, Œuvres complètes t. 4, 1927-1933, Paris, Payot, 1982

²⁴ Régression/progression linéaire = expérimentiel pratiqué en l'Analyse Psycho-Organique au cours duquel une situation vécue est analysée sur trois lignes : le réel, le conséquentiel et le résiduel.

Ainsi le déterminisme transgénérationnel avait-il généré chez Judith une peur des hommes que rien dans son histoire personnelle ne pouvait justifier indépendamment du traumatisme qu'avait subi sa grand-mère ; traumatisme que sa mère avait sans doute elle-même porté en creux avant de le transmettre à sa fille. La grand-mère s'était rendue coupable d'adultère, mais elle ne pouvait assumer cette faute en totalité. L'acte ne pouvait être justifié qu'en référence à la violence du conjoint et c'est naturellement cette violence qu'elle retenait comme un « trop plein »²⁵ qui pouvait expliquer ses « débordements ».

Du point de vue de la transmission, Judith n'a rencontré que l'imgo paternelle transmise par sa mère, son père réel étant forcément jugé mauvais puisqu'il les avait quittées. Mais, sa grand-mère avait dû également quitter son mari pour fuir et rompre ainsi le lien avec la violence de son dernier, un acte que la mémoire familiale condamnait silencieusement, afin de ne pas entacher l'image de la matriarche.

L'élaboration qu'elle a pu faire à partir de ses attentes insatisfaites d'un père aimant a, semble-il, été largement influencée par sa mère, en référence aux violences subies par sa grand-mère.

5. Conclusion

Si j'ai choisi de vous présenter l'histoire de Judith, c'est pour illustrer les aléas du processus de paternification et la dichotomie qui peut s'installer entre les représentations du père idéal, celui qui est présent dans les moments difficiles, celui qui nous prend la main pour nous aider à grandir et le père réel, avec ses limites, ses incompétences, ses fragilités, mais dont on est issu.

²⁵ Le « trop plein » est un concept de l'analyse transgénérationnelle élaboré par Constance de Champris et utilisé dans le cadre de la formation de l'école Généapsy : « Pour se protéger du trop plein du traumatisme, un clivage s'opère chez ceux qui y ont été exposés, transmettant aux générations suivantes en creux ce traumatisme non digéré et sur lequel on a tenté de faire silence. »

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit aucunement d'expliquer son choix d'objet homosexuel.

Je me demande d'autre part, à la relecture de ce texte, comment j'ai pu vous présenter ces quelques réflexions sur un thème comme celui de la figure du père sans citer Freud, alors même que la référence implicite au père de la psychanalyse est partout présente dans cet article.

Comment ai-je pu négliger de citer l'auteur qui a changé le mode de pensée du vingtième siècle ? J'aurais bien mauvaise grâce à faire l'économie d'une explication.

A considérer de plus près ce qui a fait barrage, je dois admettre que c'est sans doute l'idée d'avoir à confronter la question de l'Oedipe et son corollaire, la castration, avec la mission nouvelle attribuée aux pères contemporains qui m'a freiné. En effet, comment, sans remettre en cause la théorie freudienne, oser interroger la fonction du tiers symbolique oedipien ? Le primat de la théorie fondamentale de l'Oedipe s'imposait à moi comme un obstacle infranchissable et inconciliable avec la notion de triade et, plus généralement, le remaniement des places et des fonctions attribuées aux pères contemporains. Pourtant, la castration symbolique ne me semble pas de nos jours l'apanage exclusif des pères ; le statut de la femme, et à plus forte raison celui de la mère célibataires, lui permet, me semble-t-il, d'assumer cette fonction comme peut le faire le père, et c'est aujourd'hui le couple qui, conjointement, édicte les règles.

Il est vrai que la représentation sociale de la place de la femme a largement évolué depuis l'époque victorienne. Freud, dans un ajout datant de 1920 au texte initial des « trois essais sur la théorie sexuelle » (1905), nous disait à propos de l'étude de la sexualité féminine : « du fait d'une part de l'étiollement que lui impose la civilisation, d'autre part en raison de l'insincérité conventionnelle des femmes – est voilée d'une obscurité encore impénétrable » p 59.

Il ne me semble pas que cette image de la sexualité féminine corresponde à celle de la femme d'aujourd'hui.....

Outre le fait que Freud, le premier, a découvert, peu avant 1900, le « complexe du père », le lecteur averti se souviendra de la question du meurtre du père de la horde dans « Totem et tabou » comme une réponse à la violence paternelle et même, comme l'évoque le dictionnaire international de la psychanalyse sous la direction d'Alain de Mijolla, comme *une forme de contestation du pouvoir divin*.

L'accent est mis, dans la littérature psychanalytique, sur la perspective mythique du père et, de fait, sur Laïos, le père d'Œdipe, considéré par Paul Denis (2003) dans le collectif dirigé par Jean Guillaumin et Guy Roger (2003), comme le prototype du père maudit, et comme « l'inventeur » de l'homosexualité.

Ceci pour restituer succinctement l'apport majeur qu'est la psychanalyse freudienne à la question de la paternité ainsi qu'à l'arrivée des pères contemporains au regard du concept de triade.

Les pères contemporains se différencient en effet des « nouveaux pères » des années soixante-dix par l'affirmation de leur identité masculine. Celle-ci semble effectivement prendre le pas sur l'infructueuse perspective des métonymies maternantes des pères de ma génération : ceux qui s'enorgueillissaient de savoir mettre une couche, ceux dont l'objectif suprême étaient de faire aussi bien que les mères, ceux-là mêmes qui dissimulaient les attributs de leur virilité au profit d'un tendancieux souci d'éviter à l'enfant toute forme de frustration, ces pères-compères qui cultivaient la tolérance jusqu'au laxisme. Sans commune mesure, il est vrai, avec le père de leur propre père, qui avait fait la guerre, mais tremblait à l'idée de porter un bébé dans leurs bras, mais tout aussi éloigné du père contemporain, plus putatif que biologique, qui sait se montrer bien ancré dans sa virilité, dans la « force de sa sensibilité », dans « la masculinité de sa fragilité » comme le décrit Paul Boyesen dans une interview d'Anne Fraisse²⁶.

Ces pères viriles et tendres, responsables mais féministes, auront-ils à inventer un idéal du père, faute de père idéal ? Une mythologie où le père n'aurait plus à sacrifier son fils sur l'autel de son propre père, où le péché originel ne serait plus l'apanage de la femme, où Oedipe saurait qu'il est issu de la semence de Laïos et où Chronos n'aurait plus d'appétit et se dirait, en regardant sa montre, qu'il est tant de transmettre...

Celui-là, serait un rêveur, un fou, un poète ou un homme et n'aurait de cesse d'inventer la Mère.....

²⁶ op cité Anne Fraisse mai 1998

Bibliographie

- AULAGIER P. (mars 2005). *La violence de l'interprétation*. Puf, 7^{ième} édition. Vendôme.
- BESSON J. BRAULT Y (1996). Faits de langue, dans le Manuel d'enseignement de l'Ecole Française d'Analyse Psycho-Organique Toulouse.
- BOYESEN P. (janvier 1990). *Pour qui je me réveille le matin ?* Magnard Paris
- CUPA D. coll (1994), Devenir père ou la grossesse du père, Revue de Médecine Psychosomatique.
- DE CHAMPRIS C. (septembre 2006), *à la découverte de la psychogénéalogie*, Dauphin Marsat
- DE MIJOLLA A. (2005), *dictionnaire international de la psychanalyse*, coll Grand pluriel, Hachette Littératures.
- DENIS.P. (2003), Les affres de Laïos dans *Le père, figures et réalité*, Perspectives psychanalytiques, L'Esprit du temps.
- DUBAR C. (1992), Mobilités et formes de production identitaire, Documentation française.
- DUMAS D. (décembre 2002), *Et l'enfant créa le père*, Hachette Littératures.
- DUMAS D. (juin 1999), *Sans père et sans parole. La place du père dans l'équilibre de l'enfant*, Hachette Littératures.
- DUFOYER J P. (novembre 1982), *La naissance et le développement de la personnalité dans la première année de la vie*, PUF Vendôme.
- DREUX-BOUCARD D. (mai 1998), L'histoire de la paternité, revue ADIRE n°14.
- FERENCZI S. (oct 2004), *La confusion des langues*, petite bibliothèque PAYOT
- FREUD S. (juillet 2007), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Folio essais
- FREUD S. (mai 2001), *Totem et tabou*, Payot
- GUILLAUMIN J. ROGER G. (2003), *Le père, figures et réalité*, Perspectives psychanalytiques, L'Esprit du temps.
- GREINER G., coll (2000), Fonctions maternelle et paternelle, Raimonville Saint-Agüe, Erès 2002.
- GRODDECK G. (1973), *Le livre du ça*, Gallimard
- HOUZEL D. (1997), Les dimensions de la parentalité dans Journal de l'enfant, Bayard, 21.
- KAES R ; (1976), *l'appareil psychique groupal* **Dunod** Paris
- LACHARITE C. (mars 2004), La paternité : enjeux sociaux pour les psychologues, revue psychologie Québec.
- LE CAMUS J. (1995), *Pères et bébés*, L'Harmattan.

- LEBOVICI S. LAMOUR M. et DAVIDSON C. (2000), Le père dans la triade père, mère, bébé, in *Alliances autour du bébé*.
- LETT D. (septembre 2006), *Les nouveaux pères du moyen-âge*, Les collections de l'histoire n° 32.
- MOREAU A. (2001) De l'homme au père : un passage à risque dans la revue *Dialogue* n°152.
- NAOURI A. (1998), *Les filles et leurs mères*, Odile Jacob Paris.
- PAGNAT M. (juin 2004), Mémoire de Maîtrise de psychologie clinique.
- SPITZ R. (1954). « Genèse des premières relations objectales », *Revue française de psychanalyse*, 28, 1964.
- SPITZ R. (1957). *Le non et le moi. La genèse de la communication humaine*, PUF. Paris
- SCHUTZENBERGER AA. *Aïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, transmissions des traumatismes et pratique du génosociogramme*, Desclée de Brouwer. Paris
- SCHUTZENBERGER AA. (2007) *Psychogénéalogie, guérir les blessures familiales et se retrouver soi*, Payot et Rivages. Paris